

ACTUALITÉ

Page 4

■ On y était

Sophie Tardy-Joubert

« Mon assigné va craquer ! »

DOCTRINE

Page 6

■ Droit bancaire / Droit du crédit

Ilan Khayat

Ressuscitons la condition suspensive d'obtention du prêt issue de la loi Scrivener !

Page 13

■ Finances publiques

Jean-Édouard Courjon

Le FMI et la clause d'exemption systémique : la fin d'une exception européenne

JURISPRUDENCE

Page 15

■ Personnes / Famille

Paul-Ludovic Niel et Marcie Morin

Le délit civil de recel successoral n'est pas constitué en cas de soustraction de donations non rapportables et non réductibles (Cass. 1^{re} civ., 25 mai 2016)

CULTURE

Page 19

■ À l'affiche

François Ménager

Rêve ou réalité ?

Page 20

■ Pérégrinations

Laurence de Vivienne

Balade bucolico-gourmande entre le parc japonais de Maulévrier et Loire & Sens, la table de Martin Favry

Page 22

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

Cités en Argolide (XV)

ACTUALITÉ

On y était



« Mon assigné va craquer ! » 120e2

Sophie TARDY-JOUBERT

Avocate au barreau de Paris, Marie Dosé est pénaliste depuis quinze ans. Depuis la proclamation de l'État d'urgence en novembre dernier, elle compte, parmi sa clientèle, des personnes assignées à résidence. Invitée au premier Festival international du journalisme vivant, organisé par les revues 6Mois et XXI, à Couthures-sur-Garonne en juillet dernier, elle est venue raconter son expérience de « défense empêchée ». Son témoignage, véritable réquisitoire contre l'État d'urgence, a été un des temps forts du festival.

Lorsqu'elle reçoit un coup de fil d'un commissariat du nord de Paris juste après les attentats de novembre 2015, Marie Dosé pense aussitôt : « Tiens, Brahim a encore volé une cheminée ! ». L'homme est coutumier du fait : le vol de cheminée est sa spécialité, et son avocate recroise régulièrement son chemin pour ce motif. Très vite, l'avocate comprend qu'il s'agit cette fois-là de tout autre chose : Brahim a fait l'objet d'une perquisition administrative, a été assigné à résidence pour radicalisation, et est en garde à vue. Lorsque son avocate lui lit son arrêté d'assignation à résidence, mentionnant une tentative de départ en Syrie, l'homme est sous le choc : « Moi, aller là-bas ? Mais c'est beaucoup trop dangereux ! ». Son avocate est aussi stupéfaite que lui. « Quand on est avocat, on suit les gens. Brahim, c'est un troubleur, et je n'avais jamais vu le moindre signe de radicalisation chez lui. J'ai tout de suite pensé qu'il y avait eu erreur sur

la personne ». Elle a vu juste, et a réussi à faire annuler l'assignation à résidence par le Conseil d'État. Elle n'a jamais pu savoir, en revanche, d'où était venue l'erreur. En période de menace terroriste, le secret-défense s'impose.

Quelques jours plus tard, un autre de ses clients, Fabien, est assigné à résidence, également pour radicalisation. L'arrêté d'assignation précise qu'il a « tenu des propos haineux lors de la perquisition de sa mosquée ». Commentaire de son avocate : « J' imagine bien Fabien dire que c'est dégueulasse qu'on vienne perquisitionner la mosquée pendant que les gens font leur prière. De là à en déduire qu'il est radicalisé... ».

Ce sont les histoires de Brahim, de Fabien, et de tant d'autres, que Marie Dosé est venue raconter sur les bords de la Garonne, lors d'une conférence intitulée fort à propos « Mon assigné va craquer ».

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
2, rue Montesquieu - 75041 Paris Cedex 01
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
33, rue des Jeûneurs - 75002 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34